

**AR SKREO**

**34<sup>e</sup>**  
ANNÉE

**BULLETIN DE L'AMICALE MOLENAISE**  
✉ [amicale.molenaise@molene.fr](mailto:amicale.molenaise@molene.fr)  
[http://www.molene.fr/amicale\\_molenaise.htm](http://www.molene.fr/amicale_molenaise.htm)

**N°**  
**101**

**Février 2012**



image : Conseil Général Finistère

**Bienvenue au Fromveur II**

## LE MOT DU PRESIDENT

Chers amicalistes

Enfin, ça y est. L'hiver est terminé, et, je l'espère, le mieux possible. Je peux donc, maintenant, vous souhaiter une bonne année 2012, qui va être plus longue que les précédentes, puisque nous sommes dans une année bissextile.

Nous attaquons cette nouvelle année, avec le marasme ambiant, les inquiétudes légitimes pour notre avenir et celui de nos enfants. Pour autant, faut-il adopter la Méthode Coué (\*) ? Pourquoi pas !!! De toute manière, l'avenir est pour beaucoup fonction de ce que nous voulons. Il ne faut pas toujours compter sur autrui, il faut en vouloir et ne pas se laisser dépasser par les événements.

En ce qui concerne l'Amicale, il n'y a aucune raison de se morfondre. Les finances sont saines ; *le triple A est conservé* ! Et conformément à nos statuts, tout est réinvesti sur l'île. Cela n'est pas forcément perçu à sa juste valeur, et pourtant.....

- en 2011	Achat de bouteilles de plongée	800 euro
	Peinture du monument aux morts	600 euro
	Repas de la journée environnement	300 euro
	Participation plantation des chênes et autres babioles....	100 euro
- en 2012	En projet, l'achat et la pose de jumelles panoramiques à côté de la table d'orientation. et autres choses à venir...	8600 euro

Cela ne mérite-t-il pas des remerciements et des encouragements ? Combien d'associations, au lieu de demander de l'aide, investissent sur leur commune ? L'Amicale peut être fière de ce qu'elle apporte à Molène !

Contre vents et marées (on est sur une île !), l'Amicale continuera à faire ce qui a été son fondement, c'est-à-dire « *Amélioration du cadre de vie et animation de l'île par ses activités* ».

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2012, et bon courage pour affronter ce nouveau cap.

Raymond Guillou

**La Méthode Coué** : du nom d'un pharmacien et psychothérapeute ( 1857-1926) qui préconisait la guérison par l'autosuggestion.

## ETAT CIVIL

Brest 81 ans

Leon Masson

Brest

60 ans

du 15 octobre 2011 au 15 février 2012

Yvonne Leroix

( amie de Mireille et Georges )

### Naissances au foyer de :

Eva et Yannick Maout

( fils de Marie Thérèse et Jean Maout)

Lillian

Rozen Amil et Erwann Kervella

( fille de Marie Thérèse et Armand Amil)

Alice

Sandrine et Manu Masson

( fille de Jeannine Masson  
et fils de Roselyne et Charles Masson)

Louna

Natasha et Gaël Dubosq

( fils de Evelyne et Pierre Dubosq)

Sofiya

*Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos.*

### Mariage

Claudie Le Bousse et Serge Corolleur

( fille de Marie Louise et Marcel Le Bousse  
et fils de Maguy et Jean Corolleur)

( mariés à Molène)

*Avec les félicitations du Skréo*

### Décès

Aimé Court

( époux de Justine Cariou)

85 ans

Brest

Yvonne Guéguen

( mère de Michèle Squiban)

87 ans

Brest

Hervé Roger

78 ans

Brest

Léon Masson	<u>ETAT CIVIL</u>	81 ans	Brest
Yvette Leroux ( amie de Mireille et Georges)		60 ans	Brest

Naisances au foyer de :  
Toutes nos condoléances

REMERCIEMENTS.

Léon nous a quitté le 20 décembre dernier.

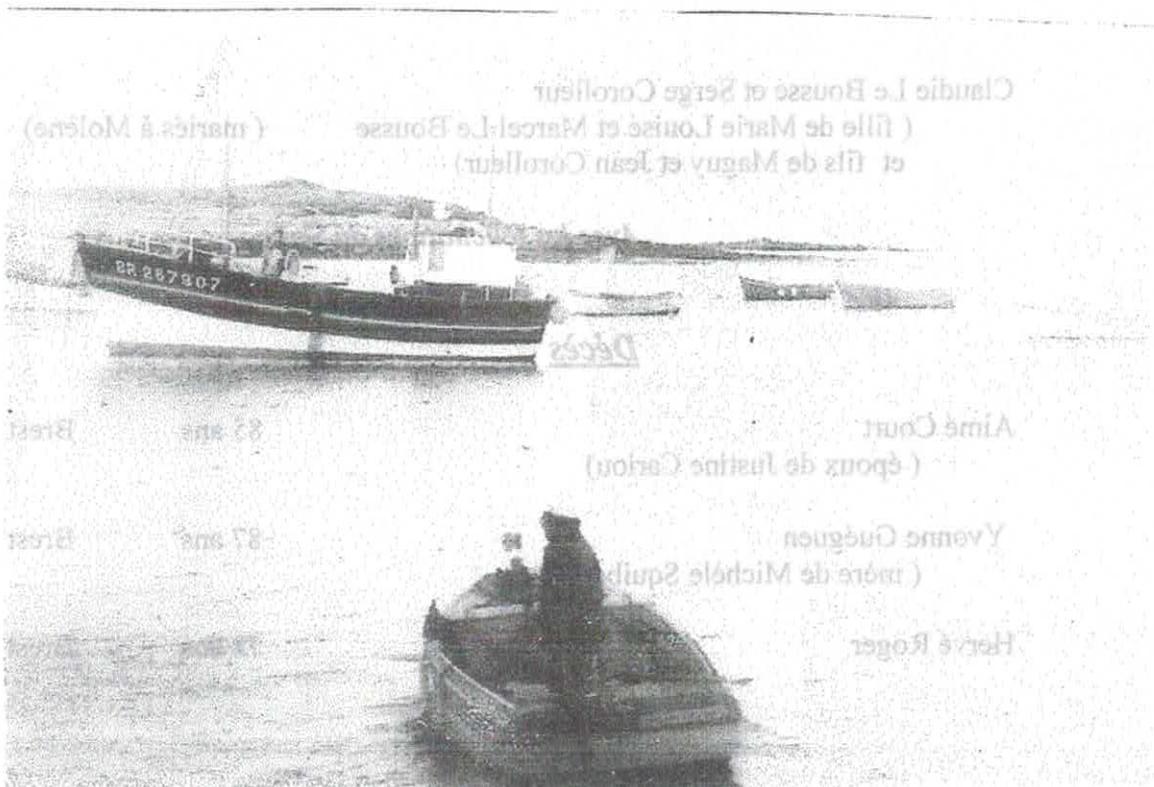
Pour beaucoup d'entre vous, restera l'image d'un canot partant vers les îles ( Tam Coat, Jouet des flots), avec à son bord Léon, en combinaison bleue et casquette blanche, se dirigeant de préférence vers Balanec, où des coins de crevettes connus de lui seul l'attendaient.

Beaucoup de Molénais se sont manifestés lors du dernier hommage qui lui a été rendu ( présences, cartes, appels téléphoniques) et nous tenons à les remercier pour cet élan de solidarité. Molène reste décidément une grande famille.

Une messe sera dite à Molène au printemps, au moment de l'inhumation

Famille Masson

Molène



Madame BOURLES

Je voudrais ici, rendre hommage à Mme Bourles qui nous a quittés dans sa centième année.

**En janvier 1956**, j'ai reçu ma nomination pour un remplacement d'un mois à l'école publique de l'île Molène. La classe unique que dirigeait Mme Bourles recevait des élèves de différents niveaux (de la classe enfantine au CM cette année-là).

Je savais que je devrais passer le mois entier sans revenir à Brest. J'ai pris pension à l'hôtel restaurant « La Chimère ». Très vite Mr et Mme Bourles se sont aperçus que les conditions d'hébergement (hôtel sans chauffage) étaient trop pénibles, ils m'ont proposé de vivre chez eux. C'était très généreux de leur part, le logement de fonction qu'ils occupaient, situé au dessus de la mairie leur suffisait tout juste. Ma présence allait bouleverser leurs habitudes. Maguy a accepté de partager sa chambre, René d'avoir la nouvelle institutrice non seulement en classe mais aussi à la maison !

Tout s'est très bien passé et j'ai vite été adoptée par toute la famille.

Mme Bourles avait subi une grave opération et à mon arrivée, elle était toujours hospitalisée. Dès son retour, elle m'a bien sûr aidée, conseillée et encouragée. Mme Bourles n'a repris sa classe qu'à la mi-juin. Quand j'ai quitté Molène, j'ignorais que j'allais y revenir très vite, mais cette fois dans ma future belle famille. Nos liens d'amitié se sont encore renforcés.

C'est toujours avec plaisir que je rendais visite à Mme Bourles. Les sujets de conversation ne manquaient pas : l'école bien sûr, les souvenirs, les nouvelles de nos familles, mais aussi l'actualité. Elle était très fière de me faire visiter son jardin. Elle adorait cuisiner pour elle, mais aussi pour ses enfants et petits enfants, avec une préférence pour la pâtisserie. Si j'arrivais à l'heure du goûter, j'en profitais aussi.

Peu à peu, elle a dû réduire ses activités, mais elle a toujours été très entourée et choyée par sa famille. Je retrouvais souvent Solange et Josette, ses fidèles amies et l'après-midi se terminait par quelques parties acharnées de dominos ou de petits chevaux.

Pour moi, Mme Bourles restera un exemple de courage. Sa volonté de rester autonome aussi longtemps que possible inspire le respect, j'y pense souvent.

Marie Louise LE BOUSSE

CARTES DE VŒUX

## REUNION DE BUREAU DE L'AMICALE

La réunion annuelle du bureau de l'Amicale a eu lieu, cette année, le vendredi 6 janvier, en présence de 14 participants. Différents sujets ont été évoqués, dont vous trouverez le résumé ci-après.

### NOMBRE D'AMICALISTES

Malgré les décès ( 9 amicalistes en 2011), le nombre d'adhérents reste à peu près constant.

A ce jour, il est comptabilisé 362 adhérents répartis comme suit :

- 264 à jour de leur cotisation
- 85 non à jour... **ce qui n'est pas normal !!!**
- et 13 adhérents non cotisants

Il faut noter que les relances sont toujours un problème, action très désagréable à effectuer pour nous, et à recevoir pour les retardataires, qui sont souvent les mêmes d'ailleurs.

La cotisation reste inchangée : toujours à 15 euro. Merci de la faire parvenir, sous forme de chèque à :

Amicale Molénaise 29259 Molène

ou Amicale Molénaise 28, rue Gallieni 29200 Brest

### BUDGET DECES

Comme vous pouvez le voir tous les ans dans le Skréo d'octobre, le bilan financier indique les recettes et dépenses relatives à l'année passée. Le poste de dépenses le plus important est celui qui concerne les décès : annonces dans Le Télégramme, et envoi ou remise de fleurs ( ou dons).

A titre de comparaison :

		Annonces	Fleurs
2009	1300 euro	460	840
2010	917 euro	405	512
2011	1150 euro	408	742

Il n'est évidemment pas question de supprimer ce poste de dépenses qui témoigne de la solidarité de l'Amicale envers ses adhérents et les molénais en général.

### CARTES DE VŒUX

Comme les années précédentes, l'Amicale a remis ou expédié des cartes de vœux à toutes les personnes ou organismes qui lui apportent un soutien, soit financier ( par exemple les commerces et pêcheurs de l'île, pour leurs dons aux lotos) soit administratif. Cela ne coûte pas cher mais cela permet de maintenir de bonnes relations avec tous nos partenaires.

## MARCHE TRIELEN MOLENE

A l'unanimité et après réflexion, le bureau a décidé de ne pas organiser la marche traditionnelle. Pourquoi ?

- date tardive : le 18 septembre
- journées plus courtes
- un mardi, avec l'école qui a repris
- coefficient de marée de 106, avec tous les aléas météo liés à cette date
- nombre de bénévoles disponibles

Il a été indiqué que cette marche n'avait déjà pas eu lieu, entre autre, en 2004 et en 2008, pour coefficient de marée trop faible. Et nous n'avons pas pris l'option « tour de Lédénez », qui doit rester une solution de repli en cas de brouillard lors de la traversée Triélen Molène

Cela permettra de faire un break et de préparer sereinement la prochaine édition, avec peut-être des nouveautés.

## DATES DES FESTIVITES

Voici les dates qui ont été retenues ( qui seront confirmées en juin ) :

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| - dimanche 27 mai     | Repas des anciens ( <u>Avec inscriptions</u> ) |
| - dimanche 15 juillet | Loto   |
| - dimanche 5 août     | Repas de l'Amicale                             |
| - dimanche 12 août    | Loto   |
| - jeudi 16 août       | Jeux sur le port                               |

D'autre part, la commune de Molène est partie prenante pour organiser l'arrivée d'une étape du tour du Finistère à la voile « Le Tourduf ». La municipalité a demandé aux différentes associations de participer à cet événement. L'Amicale est tout à fait d'accord de donner un coup de main, mais de ne pas en être le moteur.

## INVESTISSEMENTS 2012

Le projet d'achat et d'installation de jumelles panoramiques avait déjà été évoqué. Ce projet est entériné. Il s'agit d'un investissement lourd ( 8600 euro) que l'Amicale ne peut pas assumer toute seule. Nous avons lancé des demandes de subventions auprès de différentes instances.

Ces jumelles seraient installées à proximité de la table d'orientation, tout près de Notre Dame du Bon Retour. Cela nous semble un atout non négligeable pour Molène, et pour son attrait touristique.

Il est évident que la commande ne sera passée que lorsque les fonds nécessaires auront été trouvés.

## ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale de l'Amicale aura lieu au mois d'août à Molène (date à préciser). Il s'agira d'un moment important, le président étant démissionnaire, et le bureau étant à renouveler. Nous comptons sur le maximum d'amicalistes.

## INFORMATIONS C.C.P.I

Pour les personnes habitant la région ou y séjournant durant la période d'été, il y aura quelques animations intéressantes, avec entre autres :

### LES TRETEAUX CHANTANTS

Tous les habitants du Pays d'Iroise, ayant plus de 50 ans, peuvent s'inscrire aux Tréteaux Chantants qui se feront en trois sélections de 12 chanteurs les 9, 12 et 16 mars, quatre candidats de chaque sélection devant se retrouver pour la finale à Saint Renan le 26 mars. Le lauréat participera ensuite à la finale régionale à Brest.

Avis aux amateurs.

### LA BALAD'IROISE

Cette marche traditionnelle aura lieu le 29 avril, au départ de Plouarzel, sur cinq circuits balisés de 5, 12, 18, 23 et 28 km en bord de mer et dans la campagne.

### CHORALES DU PAYS D'IROISE

Une multitude de rassemblements de chorales, toutes issues du Pays d'Iroise, aura lieu du 5 mai au 10 août dans différents espaces culturels, avec rassemblement final au fort de Bertheaume le 10 août à 21 heures.

Pour tous renseignements CCPI : Nathalie Le Flem 02 98 84 97 60

## INFORMATIONS PENN ar BED

La compagnie Penn ar Bed nous prie de vous informer que le renouvellement des cartes de circulation pour la période 2012-2013 a débuté le 16-12-2011.

Les titulaires d'une carte 2008-2009 n'ayant fait l'objet d'aucun renouvellement en 2010 ou 2011 voyagent au tarif hors saison (22,90 euro, tarif 2011).

Seuls les coupons sont à renouveler. Sauf nouvelles demandes, il n'y a pas de dossier à remplir.

Comme vous pouvez le voir sur la page de garde de ce numéro, notre nouveau bateau le FROMVEUR II est opérationnel sur la ligne Brest-Molène-Ouessant. Voici ses principales caractéristiques :

- Longueur hors tout : 45m
- Vitesse moyenne : 15 noeuds
- Largeur hors bordés : 9,90m
- Motorisation : 2x2240 cv
- Passagers : 365 dont 12 places prévues pour les personnes à mobilité réduite (6 pour celles en fauteuil roulant)
- Capacité fret : 25 tonnes
- Fret liquide : 38 m3
- Tirant d'eau max en charge : 2,70m
- Equipage : 8 membres
- Coût : 12,9 millions d'euro

De l'avis de toutes les personnes qui ont eu l'occasion de l'utiliser, c'est un bateau très moderne, avec des espaces de circulation qui nous changent des bateaux plus anciens.

Bref, une très belle réussite de la part du Conseil Général du Finistère et des chantiers Piriou de Concarneau.

**TRAVAUX**

Les travaux de construction des deux maisons sociales de Park Bras suivent leur cours, alors que les fondations de la 3<sup>ème</sup> maison ont été détruites ( emplacement non conforme au PLU) et le terrain remis à son état initial.

Un nouveau permis de construire a été accordé pour les travaux du Centre de Secours. Les travaux devraient redémarrer début mars.

Au sémaphore, les travaux de transformation des deux logements vont eux aussi commencer au mois de mars. Ces logements réuniront le Collège du Ponant et l'Ecole de la Mer d'Iroise.

La mise en souterrain des lignes électriques et téléphoniques est terminée. Ne reste plus qu'à remettre en état les routes qui ont été défoncées pour le passage des câbles.

Le Centre Médico-Social a été rénové. Les appartements destinés au personnel médical et enseignant seront opérationnels au mois de mars.

**PREVISIONS 2012**

Le projet d'assainissement collectif est toujours d'actualité. Les résultats de la dernière ( ??? ) étude sont attendus avant de budgéter ces travaux. Comme d'habitude les études sont longues et onéreuses...

Comme indiqué dans les précédents Skréo, un projet de Lavomatic est à l'étude. Deux machines à laver et un sèche-linge grandes capacités seraient installés dans le local situé dans la cour de la mairie.

L'aménagement de Lédénez est toujours en projet.

**LE TOUR DU FINISTERE A LA VOILE**

Le Tourduf ( autrement dit, le tour du Finistère à la voile) va faire escale à Molène le lundi 30 juillet.

Après le départ de Roscoff le 29 juillet en début de matinée, les concurrents arriveront à l'Aber-Wrac'h en soirée. Le lundi matin, départ vers Molène, le long des côtes, vers le chenal du Four, avec l'arrivée dans l'après-midi au port de Molène.

Tout ceci demande une grande préparation et une organisation sans faille pour accueillir tout ce beau monde, 120 bateaux et tous les accompagnateurs.

La mairie, avec le soutien de la CCPI, des îles du Ponant, de Nautisme en Finistère, de la station SNSM de Molène, organisera une grande fête nautique au port durant l'après-midi, avec animation en soirée.

Naturellement, l'Amicale Molénaise et Nouvelle Vague apportent leur aide, et leurs compétences pour que cette journée soit réussie et reste dans les annales maritimes de Molène.

Le départ de Molène se fera le lendemain mardi 31 juillet vers Douarnenez, avec arrivée finale à Port-la-Forêt le samedi 4 août.

A noter que la précédente escale du Tourduf à Molène remonte à 2003.

L'intervention pour la stérilisation et le marquage des chats aura lieu le jeudi 15 mars. L'arrêté municipal est consultable en mairie.

Suite à la réunion avec le PNRA en janvier, la convention concernant la taxe Barnier permettra à la commune d'investir dans du matériel pour l'entretien des espaces verts et autres interventions liées à l'environnement. Cette année, il est envisagé d'acheter un micro tracteur pour suppléer la tondeuse auto-portée.

Une nouvelle réunion du conseil de gestion du Parc Marin a eu lieu le 31 janvier, au cours de laquelle a été présenté le bilan de l'année 2011

- tout va bien, les phoques et dauphins se portent à merveille...
- par contre, côté emplois générés par le Parc dans les îles... néant
- les agents du Parc vont avoir leurs nouveaux uniformes, et les contrôles vont pouvoir commencer avant l'été
- victime de son succès, le Parc Marin envisage de faire signer une « Charte de bonne conduite » aux prestataires proposant des balades en mer et des plongées avec les dauphins ( prestataires de plus en plus nombreux !)

PREVISIONS 2012

BATAILLE NAVALE

Entre deux révolutions dans les pays arabes, un représentant spécial de Mr Ban Ki Moon, secrétaire général de l'ONU, est venu en visite dans l'archipel. L'essentiel de sa visite a été consacré au conflit concernant l'appellation du nouveau bateau devant desservir les deux îles. On sait qu'un conflit grave menace cette zone très disputée de la mer d'Iroise. Il a d'abord été reçu par le grand chambellan de Molène, Mr Jean François Rocher.

On le sait, depuis que le film « Les Seigneurs » a été tourné à Molène, celui-ci a revu ses prétentions à la hausse et combat vigoureusement ce qu'il appelle avec un certain aplomb « l'impérialisme ouessantin ». Il considère que le nouveau bateau, navire « noble » à passagers devrait, s'appeler Molénez II, eu égard au fait que le Molénez actuel ne transporte que des marchandises et autres encombrants. Bien évidemment, par voie d'ambassadeur, nous avons affiché notre plus ferme opposition.

Les roses d'Ouessant ont des épines et Molène nous fait de la peine. Mais pour faire preuve de notre esprit constructif, nous avons proposé que le fier navire soit nommé « Archipel d'Ouessant », sachant que cet archipel inclut Molène.

Mais faisant preuve d'une mauvaise foi, coutumière sur cette île, il a vigoureusement contesté cette appellation non contrôlée, prétextant qu'Ouessant ne faisait pas partie de l'archipel, car entre les deux il y avait le courant du Fromveur qui marquait une frontière « naturelle » entre les deux pays.

Finalement, dans un but d'apaisement, afin d'éviter une nouvelle guerre de l'ormeau, il a été convenu, sous l'égide de l'ONU, que le nouveau navire s'appellerait « FROMVEUR II ».

Dont acte ! Le courant devrait donc être rétabli entre les deux nations....

( Tiré du bulletin municipal d'Ouessant, déc.2011)

## LE PELE MELE DU SKREO

### LE THELETHON 2011

Cette année, le Téléthon, pour sa troisième année à Molène, a eu lieu le dimanche 30 octobre. Pourquoi si tôt ? Il y avait les vacances de la Toussaint, et, après ces vacances il n'y a plus grand monde sur l'île.

Ceci étant dit, une cinquantaine de personnes s'est retrouvée à la salle communale pour participer au goûter organisé par Yvette Masson et préparé par les bénévoles des Ateliers Créatifs. Les articles vendus au profit du Téléthon et de la recherche génétique ont été réalisés dans le cadre des ateliers du mardi.

Les enfants de l'école de Molène ont chanté quelques chansons, et, ensuite, sœur Yvonne et Antoinette ont interprété, merveilleusement d'ailleurs, un morceau de musique à l'orgue et à la flûte.

La recette de 850 euro a été intégralement versée au Comité Départemental du Téléthon. Très beau résultat au vu de la taille de la commune et de son nombre d'habitants à ce moment-là.

Un grand merci à Yvette et à tous les bénévoles des Ateliers Créatifs.



### DU CINEMA A MOLENE

Le 19 novembre dernier, dans le cadre du Mois du film documentaire, la Cinémathèque de Bretagne a présenté deux films, à la salle communale devant une trentaine de molénaï.

Le premier film « Breiz Erotik », qui n'avait d'érotique que le nom, relatait la recherche d'une femme qui essayait de comprendre pourquoi la Bretagne a été si puritaine et pourquoi les bretons ont un rapport au corps si difficile. A notre avis, cette réflexion n'est pas particulière à la Bretagne.

Le second film « Anita Conti, une vie embarquée » était une biographie romancée d'Anita Conti, auteur du livre « Racleurs d'océans », montrant d'une façon très crue et très bouleversante la vie des morutiers.

Après ces deux projections, nous avons eu droit à des explications très intéressantes sur ce qu'est le métier de monteur dans un film, par justement le monteur du film « Anita Conti ».

Cette soirée était organisée par la mairie de Molène et l'association Daoulagad Breiz, avec le soutien de la Penn ar Bed.



## TEMPETES DE DECEMBRE

Le samedi 10 décembre avait lieu l'inauguration officielle, au port de Brest, du nouveau bateau de la Penn ar Bed, le Fromveur 2, avec mise en service officielle sur la ligne Molène-Ouessant le mardi suivant.

C'était sans compter sur les conditions météo devenues exécrables. La tempête Joachim est venue faire des siennes, avec des vents dépassant les 120 km/h sur nos côtes. De ce fait, la compagnie Penn ar Bed s'est vue contrainte d'annuler ses rotations vers les îles durant trois jours, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps, un service minimum étant en général mis en place.

## REPAS NOUVELLE VAGUE

Ces tempêtes ont fortement perturbé l'organisation du repas prévu de longue date par l'association Nouvelle Vague le samedi 17 décembre à midi, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en victuailles. Finalement, les responsables se sont débrouillés comme des « Chefs » (c'est le cas de le dire !), et le repas a pu être servi le soir dans de très bonnes conditions.

Malheureusement, cette météo a dissuadé quelques personnes de traverser l'océan, et donc de faire l'impasse sur le repas et sur les festivités qui ont suivi, jusqu'à tard dans la nuit.

De l'aveu des participants, très bien et à refaire...

## LA NAVETTE

Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule. Après notre bateau neuf, il y a maintenant une nouvelle navette à Molène. Notre ami Robert, pour faire plaisir à tous ses clients, a investi dans un nouveau véhicule, plus spacieux, plus neuf aussi, et avec marchepied escamotable s'il vous plaît...

Vous aurez le plaisir de l'utiliser lors de votre prochaine visite.

## NOTA POUR LES RETARDATAIRES

La cotisation est inchangée. Elle reste à 15 euro. Merci de la faire parvenir sous forme de chèque :

à Amicale Molénaise 29259 Molène  
ou Amicale Molénaise 28, rue Gallieni  
29200 Brest

## INTERVENTIONS DE L'AMICALE

L'Amicale est intervenue auprès de monsieur Léon, directeur de la Penn ar Bed, puis auprès de madame Simon Guillou, conseillère générale, pour évoquer un certain nombre de sujets liés aux transports, dont voici les principaux :

- Une augmentation des tarifs de transport a eu lieu depuis le 1<sup>er</sup> janvier : Pourquoi +10 centimes pour les permanents, et +80 centimes pour les secondaires ?
- Manque de souplesse pour les réservations imprévues, de dernière minute, ( pour un décès par exemple) qui ne sont pas créditées d'un tampon sur la carte individuelle
- Pourquoi un insulaire secondaire doit-il payer son voyage de Molène à Ouesant, alors que les permanents et les touristes n'ont pas à le faire ?
- Il peut arriver qu'un insulaire secondaire ait à se rendre sur le continent pour un décès. Pourquoi paie-il le tarif secondaire alors que dans l'autre sens, il est appliqué le tarif permanent pour tous ?
- Nous avons demandé que le transport de marchandises liées aux animations de l'Amicale sur l'île ( par exemple : lotos essentiellement, bâtons pour la marche Triélen-Molène, et autres) ne nous soit pas facturé comme pour d'autres associations.
- Nous avons aussi évoqué le problème rencontré par des personnes originaires de Molène, y ayant vécu leur jeunesse, et n'ayant plus de maison à leur nom ( raisons familiales ou autres), pour obtenir une carte de résident secondaire, ne serait-ce que pour venir passer quelques jours sur l'île, ou tout simplement venir se recueillir sur la tombe de leurs parents.

Que les molénais permanents ( amicalistes ou non) ne voient pas dans nos interventions une atteinte à leurs avantages. Nous voulons simplement mettre l'accent sur cette discrimination grandissante entre permanents et secondaires, discrimination qui ne peut être que mauvaise pour tout le monde..

Pour l'instant, nous n'avons pas eu de réponse écrite de nos interlocuteurs. Nous voulions quand même les interpeller sur des points choquants qui ne les avaient peut-être pas frappés.

Ces considérations ont amené tout naturellement notre Président d'Honneur à réagir dans les lignes suivantes.

### LES VIEUX DEMONS SONT DE RETOUR

En 1978, le Conseil Général du Finistère crée deux catégories d'usagers ( votant à Molène ou pas), dans les transports maritimes. Ce fut l'origine de l'Amicale qui ne pouvait admettre que les enfants de Molène soient considérés comme « des touristes ». Une poignée de molénais réagissait, et à force de persévérance et après moult réunions, obtenait le retour à un tarif unique îlien pour tous les propriétaires, et ceci pour le bien de tous.

Aujourd'hui, le Conseil Général nous dit : « Faites votre déclaration de revenus de Molène, et vous serez molénais... » C'est tellement simple !

Ouessant justifie ses propriétés par la taxe d'habitation. Molène, de son côté, a toutes les preuves de propriété par les justificatifs légaux que sont les factures d'électricité, les redevances eau ou ordures ménagères, etc...

Créer des inégalités n'est pas bon pour l'ambiance sur l'île. Les secondaires sont les mal-aimés... Pour preuve, l'augmentation du prix du transport depuis le 1<sup>er</sup> janvier : +4,6 % pour les secondaires, et +1,5 % pour les permanents. C'est une discrimination de plus qui ne se justifie pas. En effet, nous utilisons le même bateau, avec les mêmes services (même moins, si on prend en compte le transport gratuit de 200kg de marchandises), d'où logiquement un tarif identique... A noter également l'augmentation du coût de la vie qui, lui, est de 2,1% !

Est-ce délibéré, ou méconnaissance du rôle économique de cette catégorie d'usagers dont les racines sont viscéralement attachées à notre caillou ?

Autre cas ; il ne s'agit pas, cette fois du Conseil Général, mais de l'A.P.I.P ( Association Iles du Ponant) qui va proposer d'aider les permanents à faire des économies d'énergie par diverses solutions d'isolation de leurs maisons. Si on veut vraiment économiser le fioul, il faut impliquer tous les habitants, sinon le résultat sera quasiment nul.

Les solutions à tous ces problèmes sont politiques. Les élus, du plus petit au plus grand, s'ils veulent réellement développer les îles, doivent tenir compte de tous les habitants et les incorporer dans les projets.

René Masson

## Rêve de pêche (suite).

### AUSSI RARE QU'UN AMI : L'ORMEAU.

Dimanche 19 Juin 2011, Fête des pères.

Avec le flot de l'après – midi, le crachin finit par couvrir l'île d'un voile ruisselant, qui enveloppe chaque maison. Il n'y a plus d'horizon. Parfois un bloc rocheux, les lignes étirées de Trielen, se découvrent furtivement, frangés d'écume, puis disparaissent bientôt derrière un nuage laiteux qui frôle l'eau.

Dehors, les agapanthes bleus couverts de perles frissonnent devant les fenêtres dégoulinantes. Chacun s'est replié dans son foyer. Sur l'écran, Bernard Pivot et Drucker apportent une touche de chaleur dans cet univers glauque.

Un thé sucré, une certaine langueur, et c'est l'esprit qui s'évade...

Pour courir encapuchonné sur les pavés glissants, face à Ouessant ou sur les blocs ronds de l'Edénez, dans un décor d'automne ou d'hiver, à la recherche d'un des rois de la pêche à pied, ce mollusque mythique devenu plus rare, que seuls les initiés savent débusquer dans l'ombre où il se complait. Il s'agit bien sûr, vous l'avez deviné, de l'ormeau, cet animal placide, qui s'adapte si bien à la forme de votre main lorsqu'il est d'une taille respectable, et qui avant même de vous offrir sa chair savoureuse, a le bon goût de vous laisser voir sa nacre en spirale à nulle autre pareille, quand vous le décortiquez.

On m'a dit qu'il y a quelques décennies, il peuplait le tour de Molène. On dit aussi qu'après – guerre, c'est par tonnes que les six cents molénais les sortaient de leurs refuges à chaque grande marée. Que certaines roches tournées pouvaient en abriter plusieurs dizaines! Ces temps là, lorsque je trébuche sur les champs d'algues avec quelque compagnon qui essaie lui aussi de détecter si "ça sent l'ormeau" en regardant le "corlay" poindre à la surface, me paraissent bien révolus.

On peut, on doit le regretter, sans doute. Mais l'essentiel n'est plus là aujourd'hui. Sa rareté n'a rien enlevé de l'attrait que l'animal exerce toujours sur le pêcheur. L'essentiel aujourd'hui est dans l'émotion que provoque la vue de la coque espérée qui surgit dans l'éclaboussement de la pierre qu'on retourne, dans le contact de son bord effilé au bout des doigts qui se faufilent en radar dans une faille, dans la bagarre pour tirer une belle pièce de son repaire exigü. Dans le fond de panier bien "pavé", agrémenté de quelques étrilles imprudentes. Tous ceux qui ont eu l'occasion de vivre ces instants que nous donne à partager l'ormeau y verront la qualité de moments de pêche, qui sont du même niveau que l'éclair bleu du homard au fond du casier lorsqu'il n'est pas encore à bord, ou encore que le jaillissement de la truite ou du bar sur la mouche.

A ce plaisir halieutique intense, l'"île tranquille" offre un atout supplémentaire, auquel sont immédiatement sensibles ceux auxquels j'ai fait découvrir ces moments : c'est la proximité immédiate des lieux, à quelques pas, qui donne l'impression d'être à la pêche, et d'être chez soi à la fois.

L'ormeau, est donc précieux, lui qui est si utile pour la convivialité, l'échange, les histoires qui se prolongent devant un bon "coup de blanc" de ceux qui, comme l'a écrit Henri Vincenot, font partie de la caste privilégiée des amoureux de la pêche.

Alors, dans la "boucaille" d'une Fête des pères du mois de Juin frileux, on peut avoir plaisir à penser qu'il fera bon être en automne à Molène...

Yvon le Cousse – juin 2011

## LA PRIERE DU CONQUETOIS

O Seigneur, je te rends grâce, sois remercié  
De m'avoir fait naître et vivre au Conquet.  
La beauté des paysages  
M'a toujours ravi quelque soit mon âge.  
De Kermorvan à Saint Mathieu  
Tout est régal pour les yeux.

Quand, au hasard des promenades le soir  
Je déambule du côté de la Pointe du Renard,  
Et que fiché sur un rocher, tel un vigile,  
J'admire l'horizon s'embrasant derrière les îles,  
Mon âme, tout naturellement, s'élève vers toi,  
Et dans un véritable acte de foi  
Je te rends grâce, Seigneur, de tant de beauté  
Car tu as fait du Conquet un joyau pour l'éternité

Toi, le Créateur, l'Architecte, le Maître de l'Univers  
Tu as favorisé, un peu je crois, notre coin de terre.

Et, les années passant, lorsque j'aurai pris de l'âge,  
Que mon regard affaibli ne distinguera plus le paysage,  
Je te rendrai grâce encore Seigneur et te dirai... Merci,  
De m'avoir laissé au Conquet... finir ma vie.

Josy Kérébel

Merci à Georges Tanguy de nous avoir fait  
parvenir ce poème.

Etc...Etc...

## LES BIZARRERIES DE LA LANGUE FRANCAISE

Déjà pour nous français, l'apprentissage de notre langue n'est pas facile, et pour les étrangers ? En voici quelques exemples...

- Nous **portions** nos **portions**. Mais les **portions**, les **portions**-nous ?
- Les poules du **couvent couvent**.
- Mes **files** ont cassé mes **files**.
- Il est de l'**Est**.
- Je **vis** ces **vis**.
- Cet homme est **fier**. Mais peut-on s'y **fier** ?
- Nous **éditions** de très belles **éditions**.
- Nous **relations** ces intéressantes **relations**.
- Nous **accepions** ces diverses **accepions** de mots.
- Nous **inspections** les **inspections** elles-mêmes.
- Je suis **content** qu'ils nous **content** cette histoire.
- Il **convient** qu'ils **convient** leurs amis. Ils ont un caractère **violent** et ils **violent** leurs promesses.
- Ces dames se **parent** de fleurs pour leur **parent**.
- Ils **expédient** leurs lettres. C'est un bon **expédient**.
- Nos **intentions**, c'est que nous **intentions** un procès.
- Ils **négligent** leurs devoirs. Moi, je suis moins **négligent**.
- Nous **objections** beaucoup de choses à vos **objections**.
- Ils **résident** à Paris chez le **résident** d'une ambassade étrangère.
- Ces cuisiniers **excellent** à composer cet **excellent** repas.
- Les poissons **affluent** d'un **affluent** à l'autre.

Etc...Etc...

## LA METEOROLOGIE

Depuis quelques années, s'il est un sujet de conversation important, c'est bien la météo. On entend : « Dans le temps, ce n'était pas comme ça ; au moins il y avait des saisons ! Il faisait chaud l'été et froid l'hiver... etc... »

Et, pourtant rien n'a été simple ... La preuve...

1030 *Des pluies diluviennes s'abattent sur la Bretagne jusqu'en 1033. Ni le blé, ni les fruits n'arrivent à maturité. Tout pourrit. La famine est si importante et la mortalité si grande que les vivants suffisent à peine pour enterrer les morts. Mais en 1033, la récolte de blé est prodigieuse et surpasse de cinq fois la récolte normale.*

1126 *L'hiver ne s'arrête qu'en fin mai. L'été est si pluvieux que toutes les récoltes sont détruites. La peste et la famine font de grands ravages.*

1172 *Raz de marée sans précédent. L'océan couvre la partie occidentale de l'Evêché de Saint Pol de Léon. A Landerneau et Morlaix, près de 1000 personnes sont emportées par les eaux.*

1666 *A la suite de l'arasement des talus, le sable de mer, poussé par une violente tempête envahit à jamais l'intérieur des terres et couvre d'une couche de 20 pieds (soit 66cm) le sol des campagnes fertiles de Saint Pol de Léon jusqu'à Brignogan.*

1896 *Du 3 au 6 décembre, un ouragan s'abat sur les côtes bretonnes. Le baromètre descend jusqu'à 720 mm. Depuis 1762, la pression n'a jamais été aussi basse. La mer est très grosse et de nombreux bateaux sont coulés. Des dégâts importants sont observés à Brest, Penmarc'h, Camaret et Le Conquet. Les jetées de l'île de Sein sont détruites.*

1962-1963 *Hiver très rude. ( beaucoup d'entre nous s'en souviennent ! )*

1969 *Le 6 juillet, violente et soudaine tempête sur la Manche ouest. On dénombre 42 victimes en mer et de nombreux dégâts sur la côte.*

1987 *Les 15 et 16 octobre, violent ouragan sur l'ouest et le nord ouest. Très nombreux dégâts. La pression atmosphérique atteint 718 mm à Brest. Les rafales ont dépassé les 190 km/h dans le Finistère.*

1999 *Les 26 et 27 décembre, une violente tempête frappe à nouveau l'ouest, après celle du 3 décembre, avant de traverser la majeure partie du pays.*

2008 *Le 10 mars. Ceux qui étaient à Molène s'en rappellent... n'est-ce pas René ! C'était ton anniversaire... Une façon comme une autre de s'en souvenir !*

2011 *Le mois de décembre n'est pas mal non plus en terme de tempêtes !!!*

2012 *Février... froid, très froid ...*

## Et voici la fin de l'autobiographie de Théo Cam

J'ai tenu le coup jusqu'en 1984. Les conditions de travail se détérioraient. Le chantier s'éloignait d'année en année vers d'autres horizons, de plus en plus loin de la maison, pour finalement aboutir dans des camps de bûcherons bien équipés mais très isolés. En général, c'était des camps flottants, des « mobil home » installés sur des pontons, à plus de 50 milles marins, dans les « fjords » très nombreux sur ces côtes montagneuses ou dans les baies inhabitées qu'il fallait déboiser.

J'étais donc absent de la maison, loin de maman et de nos 6 enfants, pour des périodes de dix jours et parfois plus.

Bien sûr, il y avait aussi du positif. Pour rejoindre ces camps flottants, il fallait y aller en bateau ou en hydravion, et même en hélicoptère, mais en général en bateau. La société ou entreprise générale possédait un bateau de 40 passagers à notre service, mais pas toujours quand nous le voulions. J'ai donc acheté un bateau un peu plus gros ( le troisième) pour transporter mon équipe, du moins la moitié ( 10 passagers). Evidemment, je m'en servais aussi comme bateau de pêche entre temps. Il était plus rapide que celui de mon patron et j'étais plus libre de m'échapper quand besoin était. Il s'appelait l' « AVE MARIA » comme celui de mon papa.

L'avantage, dans ces camps flottants, ancrés et amarrés le long de la côte rocheuse, dans une baie en général bien abritée, où il y avait un bon torrent qui coulait directement des glaciers et qui nous alimentait en eau très fraîche et très potable, c'était que nous dînions de bonne heure, après le boulot vers 17 heures ( un peu comme à Molène au retour de mer).

Après une bonne suee dans la forêt, avec seulement ½ heure d'arrêt pour le casse-croûte qu'on apportait avec nous (« le sac à pain » de notre temps à Molène), nous étions tous affamés et apprécions la nourriture abondante ( la bonne bouffe ) du camp.

Mais ensuite, la soirée était longue, surtout en été, et nous en profitions pour pêcher jusqu'à la nuit. Nous pêchions surtout le saumon, mais aussi la morue, le flétan et bien d'autres poissons de fond qui ressemblaient à la vieille de chez nous. Au casier, nous pêchions le crabe, différent de celui de Molène, mais très succulent, et à basse mer, une variété de coquillages à volonté ( moules, plusieurs sortes de palourdes) etc...

Je n'étais jamais seul dans ces sorties, car la majorité des ouvriers aimait la pêche et il était parfois difficile et délicat de ne pas faire de différence. Ça mordait autant bien souvent sur les quais et sur les pontons de notre camp. Nous pouvions garder nos prises dans les grands « congels » du camp, jusqu'à notre retour à terre. L'électricité était fournie par des groupes électrogènes comme à Molène.

Un autre avantage dans ces camps était que nous étions souvent très proches des sources thermales, dont on trouve plusieurs le long de la côte. Nous nous y baignions souvent et cela gratuitement.

Ces quelques années à mon compte nous ont aussi donné l'opportunité de construire à Molène sur les ruines de la maison de mes grands-parents maternels, bombardée durant la dernière guerre, lesquels, pour des raisons que je ne peux mentionner ici, n'ont pas réussi à percevoir les allocations de sinistrés de guerre.

Nous avons profité de cette maison un peu, bien trop peu malheureusement, lors de nos brefs séjours sur notre chère île. Dommage que je n'aie pu garder ma cabane !... de Molène, mais les circonstances ne s'y prêtaient pas. Avec nos six enfants, tous nés au Canada, et seize petits enfants maintenant, il n'est plus question pour nous de nous réexpatrier, ni aux enfants d'y revenir assez régulièrement.

Durant ces années dans la forêt, nous avons aussi construit des petits meublés (8), à l'arrière de notre terrain de quarante ares, ce qui nous a tenu très occupés, mais aussi aidé à mettre un peu de beurre dans les épinards.

Je n'ai plus mon gros bateau ! de 8 mètres. Tout a une fin, mais j'ai gardé celui de 5 mètres en aluminium, avec moteur hors-bord « Johnson » de 35 chevaux, et un petit de 4 chevaux « Johnson » aussi pour la pêche à la traîne.

Nous pêchons plusieurs sortes de truites sur le lac tout proche de la maison, à 10 kilomètres seulement ! (la porte à côté).

Ce lac fait 10 kilomètres, ou plus, de long sur 2 à 3 de large, où nous avons un p'tit vieux chalet en bois depuis 1974, avec ponton de 18 mètres par 2 mètres de large. Cette cabane me garde bien occupé, car elle a toujours besoin de réparations, étant bâtie sur pilotis et pas toujours à l'abri de la tempête ni des inondations. Mais nous l'apprécions, les enfants, petits enfants et les amis aussi.

Tout a une fin ( en breton « Tremenn ra peb tra » ), et en 2008 nous avons emménagé en centre ville où nous avons acheté notre dernière ! maison, conçue spécialement pour les p'tits vieux !... bien que nous soyons encore jeunes ! Notre aîné, René, a pris la suite dans notre domaine, où nos six enfants sont nés, et où ( grâce à René ) nous avons encore accès.

Et voilà, en résumé !... un aperçu de la vie mouvementée de ce jeune molénais exilé, mais qui est toujours resté très attaché à son « Ile », et qui espère pouvoir encore y revenir plusieurs fois, aussi longtemps que Dieu lui prêtera vie. Bien que je sois et que nous soyons très bien installés ici, j'aurai toujours la nostalgie de ce beau pays que j'ai quitté pour chercher ailleurs.

L'herbe paraît toujours plus verte de l'autre côté de la clôture, et on ne se rend pas compte de ce que l'on a quitté, sans avoir justement fait le grand saut.

J'ai bien essayé, dans les débuts, de garder un pied à terre de chaque côté de ce vaste océan qu'est l'atlantique, mais il a fallu que je choisisse une rive, sinon je tombais à l'eau entre la cale et le bateau.

Au départ, voilà déjà plus d'un demi siècle, 60 ans le 11 novembre 2011, l'armistice, jour très mémorable, plusieurs m'avaient déconseillé : « Qu'est-ce

que tu vas foutre là-bas ; tu vas geler ; c'est le pôle nord !... tu n'auras pas de pension ; tu vas perdre ta pension ici ! etc...

J'ai une bonne pension canadienne, et j'ai aussi une petite pension de l'Enim pour mes 5,5 annuités de service en mer et dans la Nationale.

Je me suis toujours dit que je ne reviendrais pas en pleurnichant comme un enfant, et que je ferais tout mon possible pour y arriver. Je n'ai pas fait de prodiges, ni de merveilles, mais je suis satisfait de mon sort et ne regrette rien.

Tout aurait pu se dérouler autrement et j'aurais pu me retrouver ailleurs, dans la Marchande ou la Nationale par exemple.

Pourtant les événements se sont déroulés d'une façon bien précise. Il y a eu telle circonstance, telle rencontre, et ces décisions ont engagé toute ma vie dans une autre direction. J'avais le vent dans les voiles, qui me poussait toujours vent arrière, mais j'avais peur que ce vent m'entraîne vers le naufrage et peut-être la noyade. Il me fallait veiller au grain, et comme je l'ai dit plus haut, je ne regrette rien.

Et voilà enfin ! la fin de mon baratin...

KENAVO SKREO, SKRAVEO et SKRAVEZED qui me connaissent peut-être.

Je vais terminer par une chanson, chantée par notre guide martiniquaise, lors d'une croisière dans cette charmante île. ( Peut-être la connaissez-vous ?)

Oh, mon île au soleil

Paradis entre terre et ciel

Tout le long, tout le long des jours,

J'entends « chère Molène » ta chanson d'amour.

**THEO CAM qui se considère toujours « SKREO »**

Et un grand merci à Théo de la part de tous les amicalistes.